



Inondation Arc Méditerranéen

**Population communale soumise à l'Enveloppe
Approchée des Inondations Potentielles (EAIP)
par submersion marine**

Mise à jour Avril 2020

POPULATION COMMUNALE SOUMISE A L'ENVELOPPE APPROCHEE DES INONDATIONS POTENTIELLES (EAIP) PAR SUBMERSION MARINE

DEFINITION

L'indicateur présente pour chaque commune des départements ARCMED, le pourcentage de la population résidente estimée dans l'EAIP par submersion marine. Il permet de spatialiser l'exposition des communes face au risque inondation par submersion marine et met en avant les territoires les plus à risque.

DONNEES UTILISEES ET METHODE

Bases de Données

Emprises communales et départementales de l'IGN, version 2019.

Données indicateurs de l'ONRN : L'indicateur est calculé à partir de la base de données ©IGN BD Topo®, dont un tri des données de bâti est d'abord réalisé, pour ne sélectionner que les logements. La couche de bâti obtenue est ensuite superposée à l'EAIP et aux contours Iris (zonage infra communal d'environ 2000 habitants ou communal pour les communes de moins de 2000 habitants) correspondant au recensement de population de l'Insee de 2017. L'indicateur est calculé en considérant que le nombre de personnes par Iris dans l'EAIP est proportionnel à la surface de bâti dans l'EAIP.

Méthode de création de l'indicateur et de la carte associée

Dans un premier temps nous récupérons les données Excel de l'indicateur réalisé par l'ONRN à l'échelle nationale. En appliquant des filtres nous gardons uniquement les données qui correspondent aux communes situées dans les départements ARCMED. Grâce à une jointure basée sur le code commune INSEE nous insérons la donnée sur la population dans l'EAIP submersion marine au sein de la couche commune de l'IGN. Enfin nous réalisons un pourcentage pour connaître par commune, la part de la population impactée par l'EAIP submersion marine.

La carte réalisée représente donc pour chaque commune concernée par l'EAIP submersion marine, le pourcentage de la population située en zone potentiellement inondable. Afin de simplifier la représentation spatiale nous avons rangé les communes selon 5 classes en fonction du pourcentage d'exposition de la population à l'EAIP submersion marine.

L'ensemble des traitements effectués pour réaliser les cartes ont été fait sur le logiciel libre QGIS.

LIMITES ET PRECAUTIONS

Données

L'indicateur est calculé sur une emprise potentielle d'inondations extrêmes, appelée l'Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles (EAIP) par submersion marine. Cette enveloppe regroupe les données des crues historiques, les crues centennales modélisées et des données issues de la géologie et de la topographie. Elle couvre 9 400 km² en France métropolitaine et 1 700 km² dans les DOM. Elle prend en compte les inondations par submersions marines et les inondations par rupture d'ouvrages de protection contre les submersions marines (l'efficacité de ces ouvrages n'est pas prise en compte). Le sur-aléa en cas de rupture d'ouvrage n'est pas considéré, de même que les tsunamis et l'érosion du trait de côte.

La méthode d'estimation utilise la base de données BD Topo® de l'IGN croisée avec le recensement de la population de l'INSEE de l'année 2017. Le tri des données de la BD Topo® n'assure pas que les bâtiments sélectionnés sont bien des logements.

Usage

L'indicateur donne le pourcentage de la population de chaque commune située en zone potentiellement inondable. Il peut permettre de comparer des territoires entre eux vis-à-vis du risque d'inondations extrêmes, afin de dégager des priorités d'actions de prévention.

Résultats

- **Pour les 15 départements prioritaires de la zone Arc Méditerranéen, 2,6 % de la population** des départements ARCMED est soumise à l'EAIP submersion marine (236 603 habitants). Si l'on considère uniquement les communes du littoral, 7,3 % de la population littorale est soumise à l'EAIP submersion marine.
- Pourcentage, par département, de la population des communes littorales exposée à l'EAIP submersion marine :
 - 15,2 % dans le Gard.
 - 12 % dans l'Hérault.
 - 11,1 % dans l'Aude.
 - 9,3 % dans les Alpes-Maritimes.
 - 5,7 % dans le Var.
 - 5 % dans les Bouches-du-Rhône.
 - 4,8 % en Haute-Corse.
 - 4,5 % dans les Pyrénées-Orientales.

- 3,7 % en Corse du sud.
- 10 communes présentent plus de 75% de leur population en EAIP submersion marine (Valras-Plage, Le Barcarès, Port Saint-Louis du Rhône, Port la Nouvelle, La Grande Motte, Palavas les Flots, Le Grau du Roi, Saintes-Maries de la mer, Aigues Mortes et Gruissan).

Date de rédaction de la fiche indicateur

Avril 2020



Poucentage de population résidente en EAIP SM

EAIP Submersion marine (2006) - Indicateur ONRN (2013)



